

## **Paris inaugure l'extension du conservatoire du 11e arrondissement votée au budget participatif**

**Bruno Julliard, François Vauglin et Pauline Véron ont inauguré ce jour l'extension du conservatoire du 11e arrondissement de la capitale, qui a pu voir le jour grâce au Budget participatif. L'équipement pourra désormais accueillir un nombre d'élèves plus important et proposer des nouveaux enseignements innovants.**

L'extension du conservatoire du 11e arrondissement a été inaugurée aujourd'hui par la Ville de Paris. Fruit d'un projet proposé par l'association des parents d'élèves du conservatoire, et voté au Budget participatif du 11<sup>e</sup> arrondissement en 2015, cette extension de 100 m<sup>2</sup> en façade de l'établissement va permettre d'améliorer l'accueil des élèves et de leurs parents, ainsi que le développement des enseignements collectifs au sein de l'établissement.

La Ville de Paris se réjouit de cette inauguration, qui illustre sa politique volontariste en matière d'accès à l'enseignement artistique qui profite à 22 000 enfants et adolescents chaque année. L'exécutif parisien a en effet engagé une réforme d'ampleur des conservatoires municipaux depuis 2014, ayant notamment pour but d'assurer un accès aux familles et enfants les plus éloignés de cette offre culturelle et éducative.

Grâce à cette réforme, les missions des conservatoires parisiens sont élargies sur trois axes : augmenter l'offre pédagogique avec la création de nouvelles filières d'enseignements collectifs, faire bénéficier 17 000 enfants d'ateliers de culture et de pratique musicales avec l'expérimentation d'un Parcours de Sensibilisation Musicale (PSM) dans chaque classe de CP, et ouvrir les conservatoires à de nouveaux publics en nouant des partenariats locaux avec les centres Paris Anim, avec les écoles de musique associatives mais aussi avec des structures sociales.

Près de trois ans après le lancement de la réforme, les conservatoires ont mené un travail considérable puisque 35 conventions de partenariats sont en cours avec les Centres Paris Anim, les écoles associatives et les acteurs du champ social. 1200 places ont été créées au sein des conservatoires et 15 000 élèves de CP ont déjà été touchés par le Parcours de Sensibilisation Musicale proposé dans toutes les écoles parisiennes.

Pour Bruno Julliard, Premier adjoint à la Maire de Paris chargé de la culture et des relations avec les arrondissements : « Cette inauguration incarne notre volonté, avec Anne Hidalgo : accueillir mieux et davantage, pour démocratiser les enseignements d'excellence ».

Pour Pauline Véron, adjointe à la maire de Paris chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative et de la jeunesse : « Je me réjouis de cette extension, rendue possible par le budget participatif et grâce à l'engagement de l'association des parents d'élèves du conservatoire qui a proposé ce projet plébiscité par les habitants du 11e. »

**Contact presse** : Fiona Guitard / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01.42.76.49.61